

CERTIFICATION EN MANAGEMENT DES AFFAIRES EUROPÉENNES

- du 1 mars au 2 avril 2021
- cours du soir de 18h à 22h
- formation en ligne

L'Établissement Spécialisé de la Francophonie pour l'Administration et le Management (ESFAM) est un institut de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), créé en 1996 à Sofia, par convention internationale avec la République de Bulgarie.

5 semaines,
150 heures de formation pour
100 heures de face-à-face pédagogique.

Les cours se déroulent tous les jours du lundi au vendredi de 18h à 22h
(heure de Sofia, attention au décalage éventuel)

Corps professoral :

Ivan BOEV - Professeur de Droit, Responsable du Master 2 "Droits des minorités", Université de Strasbourg.

Michel HERMANS - Professeur à HEC Liège et responsable du Master en Management Public dispensé à l'ESFAM.

Jean-Michel EYMERI-DOUZANS - Professeur en Sciences politiques à l'Institut d'Études Politiques de Toulouse. Président du Groupe Européen pour l'Administration publique.

Laura Elena MARINAS - Professeure à l'Académie d'études économiques de Bucarest. Professeur en Achats et marchés publics à l'Université de Liège.

Isabelle RICHELLE - Professeure en Droit fiscal, Co-Présidente du Tax Institute de l'Université de Liège.

**Certificat spécialisé en
Management des Affaires
européennes (HEC Liège -
Université de Liège)**

Description de la formation

Ce programme vise à former des cadres de la fonction publique, et autres professionnels, aux enjeux de l'Union Européenne, à ses modes de négociation, à la diversité de ses acteurs et à leurs stratégies. D'une durée de 5 semaines, entièrement en cours du soir, cette formation peut être suivie à distance, tout comme en présence dans les locaux de l'ESFAM à Sofia (Bulgarie). La validation de l'ensemble des modules délivre un certificat de l'Université de Liège. Organisé en 6 modules (dont un module facultatif), le programme couvre tout le spectre du Management des Affaires européennes : Gouvernance et institutions européennes, Démocratie et gouvernance, Institutions Européennes, Droit européen, Fonds structurels européens, Politiques publiques européennes, Politique fiscale européenne, Politiques sectorielles. Analyse et questions d'actualité, Management des projets européen
Gestion opérationnelle des projets européens.

Prérequis

- Justifier d'un niveau de formation initiale équivalant au minimum à 4 années d'enseignement supérieur validé (240 crédits européens ou équivalents)
- Maîtriser le français en compréhension écrite et orale ainsi qu'en production écrite et orale avec un niveau minimum B2 du cadre européen commun référence pour les langues.

Organisation de la formation

Le programme de Management des Affaires Européennes se compose de 5 modules fondamentaux :

1. **Droit Européen** (30 heures de formations pour 20 heures de face à face pédagogique)
2. **Fonds structurels européens** (30 heures de formations pour 20 heures de face à face pédagogique)
3. **Gouvernance et institutions européennes** (30 heures de formations pour 20 heures de face à face pédagogique)
4. **Management des projets européens** (30 heures de formations pour 20 heures de face à face pédagogique)
5. **Politiques publiques européennes** (30 heures de formations pour 20 heures de face à face pédagogique)

Un module facultatif est proposé avec l'organisation de visites des institutions européennes en Belgique et Luxembourg (sur une semaine au mois de juin, les frais de voyages et de séjour sont à la charge des participants).

Les enseignements sont dispensés selon deux modalités : en présentiel, sur le site de l'ESFAM (du lundi au vendredi : 18h-22h (heure de Sofia) et en enseignement à distance, via un outil dédié, à ces mêmes horaires.

Les participants disposent, sur les deux formules, d'un accès à un espace en ligne, sur lequel sont mis à leur disposition les supports complets des enseignements ainsi qu'un ensemble de publications professionnelles, articles de recherche, études de cas corrigées.

La validation des cinq modules donne accès à un certificat de l'Université de Liège en « Management des Affaires Européennes ».

Programme

Module 1 – Droit européen par le Professeur Ivan Boev

Le cours de Droit européen vise l'acquisition de connaissances de base en droit européen, comprenant d'une part le droit de l'Union européenne, principalement institutionnel et, d'autre part le droit de la Convention européenne des droits de l'homme. Ce cours accorde également une attention aux questions d'actualité (par ex. gestion par l'UE de la crise du Covid-19). Il permettra aux étudiants d'acquérir des aptitudes pratiques relatives à l'application du droit européen, plus spécifiquement d'origine jurisprudentielle, de mobiliser des sources juridiques et leur interprétation.

Module 2 – Fonds structurels européens par le Professeur Michel Hermans

Le cours a pour objectif de présenter les fonds structurels étant des instruments financiers de la politique régionale de l'Union européenne (UE). Cette politique cherche à réduire les écarts de développement entre les régions et les états membres. Les fonds participent ainsi pleinement à l'objectif de l'Union européenne, de cohésion économique, sociale et territoriale. Le cours s'adresse à toutes les personnes intéressées par les affaires européennes, régionales et locales. Le programme du cours comprend le fonctionnement des institutions européennes, la préparation du budget de l'UE, son impact sur les politiques et activités au niveau régional et local, ainsi que les programmes et les politiques actuels et futurs de l'UE.

Module 3 – Gouvernance et institutions européennes par le Professeur Jean-Michel Eymeri-Douzans

Partie 1: Démocratie et gouvernance

Le cours a pour but de définir la démocratie et ses différentes variantes et d'intégrer cette définition dans le concept de gouvernance mondiale et européenne. Il permettra d'examiner entre autres différents champs des sciences politiques : La Science du pouvoir et des rapports de force, les différents concepts de démocraties incluant les démocraties libérales, les difficultés vécues par les démocraties contemporaines, la gouvernance mondiale et les Nations Unies.

Partie 2: Institutions européennes

L'objectif de ce cours est d'analyser le rôle des institutions européennes, de décortiquer le mode de décision et mettre l'Union européenne en perspective avec le fonctionnement d'un État. Ce cours abordera entre autres le fonctionnement et les synergies opérant entre des institutions telles que : la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne, Le Conseil européen, le Parlement européen, la Cour de Justice, la Banque centrale, la Cour des comptes européennes et bien d'autres organes opérants au bon fonctionnement de l'Union.

Module 4 - Management des projets européens par la Professeure Laura-Elena Marinas

L'UE octroie des financements à un large éventail de projets et programmes couvrant des domaines divers: développement urbain et régional; emploi et insertion sociale; agriculture et développement rural; affaires maritimes et pêche; recherche et innovation; aide humanitaire ; enseignement et formation professionnelle etc. La gestion des projets financés de fonds de l'UE seront gérés selon des règles rigoureuses afin de garantir un strict contrôle de leur utilisation et de s'assurer qu'ils sont dépensés de façon transparente et responsable. Le cours de Management des projets européens va fournir des connaissances nécessaires pour le montage des projets ainsi que les connaissances nécessaires afin de maîtriser les outils spécifiques pour la bonne gestion opérationnelle des projets financés des fonds européens. Pour la première partie du cours, les apprenants seront guidés, tout au long des activités didactiques pour monter/dresser un projet à être financé dans le cadre d'un programme de financement actif au niveau européen; on facilitera ainsi le développement des capacités de s'informer et de trouver les opportunités de financement disponible dans l'UE. Dans la seconde partie du cours, les apprenants seront équipés avec des connaissances pour maîtriser les outils spécifiques afin d'assurer la bonne exécution, ainsi que le suivi, la gestion financière, la communication, la gestion de l'équipe, le contrôle et l'évaluation du projet tout adaptés aux cadres et conditions particuliers des programmes de financement européens. L'approche didactique est fondée sur la présentation des concepts et des outils spécifiques pour le montage et la gestion des projets qui seront placés dans le cadre particulier des fonds de l'UE à travers des études de cas et des exercices pratiques couvrant tout le cycle de vie d'un projet qui sont construits à partir de projets réels et des programmes de financement existant au niveau européen.

Module 5 - Politiques publiques européennes par la Professeure Isabelle Richelle

Partie 1 : Politique fiscale

Le cours de Politique fiscale abordera les principes fondamentaux de fiscalité, la double imposition internationale, les mécanismes d'élimination de la double imposition ainsi que l'activité de l'Union européenne en matière fiscale et les grandes lignes de l'évolution de sa politique fiscale.

Partie 2 : Politiques sectorielles. Analyse et questions d'actualité.

Validation des acquis

Chaque module fait l'objet d'une validation par le biais d'un travail personnel réalisé par le participant sous la forme d'examen. Chaque participant pourra notamment utiliser la base documentaire mise à sa disposition dans l'espace de ressources prévu à cet effet, ainsi que les ressources de la bibliothèque de l'ESFAM (pour les personnes en présentiel).

L'obtention de ce certificat donne l'équivalence de 20 Crédits Européens du Master 2 Management Public de l'Université de Liège à l'ESFAM et il est possible de compléter ultérieurement ce master par 5 mois de cours.

Coût d'inscription : 2000 EUR
(Nous contacter si prise en charge institutionnelle)

Pour des questions et/ou inscriptions, veuillez consulter le site web esfam.auf.org
ou nous contacter
+359 2 955 95 71, contact@esfam.auf.org